

Mairie de Vendargues

Département de l'Hérault
Arrondissement de Montpellier

Vendargues, le 22 avril 2020

Arrêté N° 738/2020

République Française

Le Maire de la commune de Vendargues

VU la loi n° 82-813 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés de Communes, des Départements et des Régions

VU l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Route

VU l'arrêté interministériel relatif à la signalisation routière

CONSIDERANT qu'il convient pour des raisons de sécurité, de règlementer la circulation et le stationnement sur la RD 145 - Avenue de Meyrargues, afin de permettre la réalisation de travaux de voirie (Changement caniveau grille) par l'Entreprise EUROVIA Baillargues, du 23/11/2020 au 27/11/2020 inclus.

ARRETE

Article 1 Afin de permettre la réalisation de travaux de voirie (Changement caniveau grille) par l'Entreprise EUROVIA Baillargues, du 23/11/2020 au 27/11/2020 inclus, la circulation sera règlementée sur la RD 145 – Avenue de Meyrargues de la manière suivante :

- **Stationnement interdit sur l'emprise du chantier**
- **Rue barrée (sauf services publics et de collecte).** *Dans le cas où le chantier se déroule un jour de collecte des ordures ménagères, et qu'il est impossible de laisser le passage du camion de ramassage, l'entreprise devra faire en sorte que les sacs à collecter soient entreposés en amont ou en aval de la section barrée, afin que la collecte puisse être effectuée.*
- **Mise en place des déviations nécessaires de part et d'autre du chantier**

Article 2 L'entreprise sera chargée de mettre en place les panneaux de signalisation règlementaires, **et notamment les déviations nécessaires**, pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

Article 4 Le Directeur Général des Services, la Police Municipale, le Commandant de la Gendarmerie de Castries, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera :

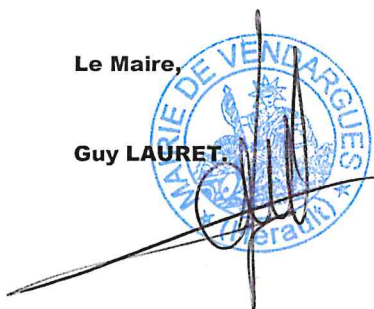
Transmise pour information à la Gendarmerie de Castries

Publiée en Mairie

Notifiée à l'intéressé

Le Maire,

Guy LAURET.

A blue circular stamp of the Municipality of Vendargues is visible, partially obscured by a black ink signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VENDARGUES' and 'Hérault'.